



CIRCULAIRE N° 2436

04/09/2008

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Objet :</b>                | <b>Prix Ecoles-Entreprises 2009</b>           |
| <b>Circulaire :</b>           | <b>Informative</b>                            |
| <b>Emetteur :</b>             | <b>Ministre Christian DUPONT</b>              |
| <b>Contact :</b>              | <b>Monsieur Didier LETURCQ (02/227.33.14)</b> |
| <b>Destinataires :</b>        | <b>Enseignement secondaire</b>                |
| <b>Réseaux :</b>              | <b>Tous</b>                                   |
| <b>Documents à renvoyer :</b> | <b>Non</b>                                    |
| <b>Date limite d'envoi :</b>  | <b>25.08.2008</b>                             |

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs
- A Madame et Messieurs les Bourgmestres
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés et ordinaires;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaire

**Pour information :**

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française.



## **OBJET : PRIX ECOLES-ENTREPRISES 2009**

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Donner aux jeunes des envies d'entreprendre, rapprocher le monde de l'école et le monde de l'entreprise à travers des partenariats concrets, valoriser la qualité du travail de chacun voici les objectifs du « Prix Ecoles-Entreprises » qui connaît, cette année, sa 2<sup>ème</sup> édition.

La présente circulaire vous présente l'ensemble des informations nécessaires pour participer à ce concours, à savoir :

### **Public-cible**

Les élèves du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire de plein exercice ou en alternance ainsi que les jeunes en apprentissage dans le réseau de l'IFAPME ou du SFPME.

Les projets seront répartis dans 3 catégories : enseignement qualifiant, enseignement et formation en alternance et enseignement de transition.

### **Destinataires**

Tous les formateurs et tous les enseignants toutes disciplines confondues

### **Objet**

Préparer, élaborer, réaliser et défendre un projet de partenariat entre une classe et une entreprise sur le thème du développement durable.

### **Glossaire**

#### Développement durable

Approche du monde socio-économique qui favorise le long terme, préserve la Terre et ses habitants.

#### Entreprise

Le concept d'entreprise s'entend ici au sens large et couvre donc : les PME, les grandes entreprises, les entreprises publiques, le secteur marchand et non-marchand.

### Esprit d'entreprendre

*« L'esprit d'entreprendre est une compétence de base, qui doit être acquise par l'apprentissage tout au long de la vie et qui favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel. Il puise son énergie dans les attitudes qui le définissent : la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome, l'initiative et repose avant tout sur le « savoir-être » de l'individu » (Rapport FERIA, « Charte européenne des petites entreprises », 2004).*

### Groupe-classe

Ensemble d'élèves du 3<sup>ème</sup> degré ou d'apprentis sous la guidance d'un enseignant ou d'un formateur au moins.

### Compétences disciplinaires

Il s'agit de compétences complexes et transférables en dehors de l'école mais liées au contexte d'une discipline ; elles peuvent être cognitives, méthodologiques ou relationnelles.

### Compétences transversales

Il s'agit de compétences complexes et transférables en dehors de l'école mais universelles c'est-à-dire qu'elles valent pour tous les contextes. Elles peuvent être cognitives, méthodologiques ou relationnelles.

### **Critères**

Le projet doit avoir débuté après le 1<sup>er</sup> septembre 2007. Il doit respecter impérativement les critères suivants qui serviront à son évaluation :

- Partenariat école-entreprise (25% des points).
- Lien avec le développement durable, intérêt du projet, son caractère innovant et son degré de réalisation (30% des points).
- Développement de l'esprit d'entreprendre des apprenants (30% des points).
- Compétences disciplinaires et transversales mises en œuvre par les apprenants dans le cadre du projet (10% des points).
- Qualité du dossier de candidature (5% des points).

Remarques :

1. tout projet qui ne respecterait pas les valeurs fondamentales (éthique, droits de l'homme, démocratie, ...) serait automatiquement rejeté ;
2. les projets soumis lors de la 1<sup>ère</sup> édition du Prix ne peuvent concourir ;
3. les projets qui relèvent de l'organisation habituelle de l'école (stages, visites de découverte, etc) ne pourront être retenus.

### **Modalités :**

- a) Chaque groupe-classe, à partir de l'idée retenue, est tenu, avec l'entreprise partenaire, de constituer un dossier de candidature qui détaillera leur projet conformément au modèle ci-joint. Il est impératif de ne pas dépasser 8 pages A4 (hors annexes).
- b) Le concours se déroulera en deux étapes :
  - une présélection des projets sur la base des dossiers de candidature par un jury ;
  - une défense orale des projets retenus devant le jury lors de la finale organisée en avril 2009 ; les modalités pratiques de cette défense qui devra associer l'école et l'entreprise, seront communiquées par le jury aux finalistes.
- c) Les lauréats et les finalistes de chaque catégorie ainsi que les entreprises partenaires seront récompensés.

### **Calendrier**

Le dossier complet doit être renvoyé **avant le 1 mars 2009**

### **Composition du jury**

Le jury sera composé d'acteurs du monde de l'entreprise, du monde de l'enseignement et du monde de la formation.

### **Prix décernés**

Les 3 premiers groupes-classes se verront récompenser d'un séjour de découverte socioéconomique et culturel d'une semaine en Europe. Les 3 finalistes seront récompensés par un séjour de plusieurs jours en Europe.

Les 6 entreprises associées aux groupes-classes se verront attribuer le titre de « Lauréat du Prix Ecoles-Entreprises 2009 ».

Mon collaborateur, Monsieur Didier LETURCQ (02/227 33 14 ou didier.leturcq@cfwb.be) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Pour votre information, vous pouvez aussi visionner le film réalisé lors de la finale 2008 sur mon site internet.

En souhaitant à vos élèves tout le succès que leur travail méritera, je vous remercie par avance de la large diffusion que vous voudrez bien accorder à la présente.

Le Ministre,

Christian DUPONT

**Prix Ecoles-Entreprises 2009**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Renseignements généraux (obligatoires)**

Etablissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Enseignant(s) responsable(s) :

Groupe-classe concerné (joindre en annexe la liste de l'ensemble des participants) :

Entreprise partenaire :

Personne de contact :

Courriel et téléphone :

**Présentation de l'entreprise**

Joindre en annexe une présentation libre de maximum 3 pages A4, rédigée par le groupe-classe, mentionnant au moins sa raison sociale, son siège social, son activité, sa taille, ses perspectives, un bref historique. Cette présentation mettra également en évidence l'esprit d'entreprendre au sein de l'entreprise partenaire.

**Projet** (maximum 8 pages format A4)

1. Intitulé du projet

2. Objectif(s) du projet

### 3. Description

- Partenariat école-entreprise
- Lien avec le développement durable, intérêt du projet, son caractère innovant et son degré de réalisation
- Développement de l'esprit d'entreprendre des apprenants
- Compétences disciplinaires et transversales mises en œuvre par les apprenants dans le cadre du projet

### 4. Motivation du groupe-classe

### 5. Motivation de l'entreprise

### 6. Conception

- a) Comment est née l'idée ?
- b) Comment le projet a-t-il été mis en œuvre : en classe ? en-dehors des cours ? dans quel contexte ?

### 7. Evaluation du projet par le groupe-classe

- a) Les objectifs ont-ils été atteints ?
- b) Quelles sont les plus grandes joies que vous avez vécues ?
- c) Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?
- d) En quoi avez-vous l'impression d'avoir contribué au développement de l'esprit d'entreprendre au sein de votre école ?
- e) Quels sont les enseignements que vous avez retirés de cette expérience ?
- f) Quel impact votre projet a-t-il eu sur :
  - l'entreprise ;
  - les autres élèves ;

- les enseignants ;
- l'école ;
- autres (à préciser) ?

8. Evaluation du projet par l'entreprise

- a) Les objectifs ont-ils été atteints ?
- b) Quelles sont les plus grandes joies que vous avez vécues ?
- c) Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?
- d) En quoi avez-vous l'impression d'avoir contribué au développement de l'esprit d'entreprendre au sein de votre entreprise ?
- e) Quels sont les enseignements que vous avez retirés de cette expérience ?
- f) Quel impact votre projet a-t-il eu sur :
  - l'entreprise ;
  - les autres élèves ;
  - les enseignants ;
  - l'école ;
  - autres (à préciser)

**Dossier à renvoyer au Cabinet de Monsieur Christian DUPONT, Ministre en charge de l'enseignement obligatoire, à l'attention de Monsieur Didier Leturcq, place Surllet de Chokier, 15-17 1000 BRUXELLES**

**DATE LIMITE : 01/03/2009**